

# ÉLECTIONS DES CONSEILLERS 2024-2028 PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS

Le 4 juillet 2024 – Conformément aux dispositions de la Charte de la MicroFrancophonie, nous vous convions à participer activement au premier tour des élections pour pourvoir deux postes de Conseiller au sein du Conseil de la MicroFrancophonie, mandat 2024-2028. Ce premier tour se tiendra du 4 au 10 juillet 2024.

## LES CANDIDATS :



A.C.

**BERNHARD**  
FRYA-NORDLAND



S.A.S

**CLOE**  
SANCRATOSIE



S.E. LÉOPOLD

**DEUFF**  
JALAÏVERA



S.E. ÉMILIEN

**GALLET**  
DIBISTAN



S.A.S.

**RÉMI**  
FERTHROY



S.E. ABOUBACAR

**TOURÉ**  
TOUBAK

## PLATEFORME DE VOTE :

Le vote se déroulera exclusivement sur la plateforme Balitolo. Chaque Délégué recevra un lien d'accès personnel à cette plateforme, envoyé à l'adresse électronique préalablement enregistrée auprès du Secrétariat Général.

## INSTRUCTIONS POUR LE VOTE :

Chaque Délégué recevra un courriel contenant un lien d'accès sécurisé à la plateforme Balitolo.

Connectez-vous à la plateforme en utilisant le lien fourni et suivez les instructions détaillées pour voter.

Le vote sera ouvert du 4 juillet à 00h00 (heure de Paris) au 10 juillet à 23h59 (heure de Paris).

À l'issue du premier tour, le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix sera élu et retiré de la liste des candidats pour le second tour, s'il y a lieu.

Second Tour : Un second tour se tiendra du 12 au 18 juillet 2024 pour départager les candidats restants et pourvoir le second poste vacant de Conseiller.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation active et votre engagement envers la MicroFrancophonie. Pour toute question relative au processus électoral ou pour une assistance technique, veuillez contacter le Secrétariat Général.